

Management des organisations Spécialité management des opérations du transport et de la logistique

RNCP13520 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	311
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

UNIVERSITE DE MONTPELLIER I

<http://www.univ-montp1.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de la licence management des opérations du transport et de la logistique :

- organise et pilote les activités logistiques d'un site
- optimise l'exploitation de l'activité logistique, dans l'entreprise quel que soit le pourcentage de logistique maîtrisée par l'entreprise
- participe à l'élaboration et la mise en œuvre de solutions d'implantation ou de gestion d'un site ou d'une plateforme (publique ou privée)
- coordonne les flux (fret et informations) entre plusieurs sites
- choisit et pilote les opérations de transport et d'entreposage, en respectant les coûts, les délais de livraison des produits et les contraintes de l'environnement
- choisit les acheminements les plus pertinents en termes de Développement Durable (avec l'inter-modalité, notamment)
- définit et quantifie les besoins en ressources humaines
- applique les règles de sécurité et assure la qualité des produits
- optimise l'utilisation des ressources humaines
- coordonne les activités et anime les équipes
- collecte et analyse les données d'exploitation
- participe avec efficacité à l'élaboration du budget et au contrôle de l'exploitation
- analyser les objectifs budgétaires au regard de son marché

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées par le titulaire de la licence professionnelle sont de différents ordres mais concourent toutes à le rendre autonome dans la gestion d'un site logistique ou d'une organisation logistique globale, entre plusieurs opérateurs.

Certes les choix de gestion sont dictés par la direction ou le chef d'entreprise, mais le titulaire de la licence professionnelle doit avoir des capacités d'organisation, de contrôle et de management d'équipe.

Pour mener à bien ses activités, le titulaire de la licence professionnelle management des opérations du transport et de la logistique:

- est capable d'organiser le fonctionnement de la supply chain en appliquant les règles d'approvisionnement, de réception, de stockage des produits (implantation, ordonnancement des activités et gestion d'un site et des opérations logistiques)
- maîtrise les méthodes d'analyse et de formalisation des besoins
- maîtrise les règles de la comptabilité analytique (le calcul des coûts, des moyens et services de financement des investissements) la rentabilité, maîtrise les principes du marketing et de la communication
- maîtrise les méthodes de conception et de mise en œuvre de l'intermodalité dans les transports
- connaît les normes qualité
- est capable d'intégrer les orientations écologiques dans la gestion de l'exploitation sur l'utilisation des moyens d'échanges électroniques et la pratique de langues étrangères
- maîtrise la réglementation en matière de sécurité, de traçabilité et de gestion des chaînes de froid
- maîtrise les méthodes de gestion et d'animation d'équipe
- maîtrise les méthodes de communication
- maîtrise une langue étrangère

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les titulaires de la licence professionnelle exercent essentiellement dans le secteur industriel, du transport, de la logistique, de la distribution (Grande ou Moyenne) et des collectivités locales.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles

Responsable d'entrepôt, d'un centre de profit ou d'un chantier

Responsable de l'exploitation

Responsable des acheminements, de la réception

Responsable des opérations de groupage ou de distribution

Responsable du service aux clients

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 28/1/84 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants chercheurs et professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13520/>